

Paris, le jeudi 19 novembre 2009

L'emploi et la conjoncture économique en Île-de-France au premier semestre 2009

Comme le reste de l'économie mondiale, l'Île-de-France est en perte de vitesse depuis le dernier trimestre 2008 et aucun secteur n'est épargné. Ainsi, si le solde commercial francilien s'est réduit, la baisse des échanges mondiaux a tiré les exportations et les importations franciliennes vers le bas. L'Île-de-France, affectée plus tardivement par la crise que les autres régions françaises, a malgré tout connu un début d'année tout aussi sombre que le reste du pays. La situation sur le marché du travail est aujourd'hui particulièrement préoccupante, le taux de chômage ayant déjà retrouvé en quelques mois son niveau de fin 2006/ début 2007. Cette situation n'est pas sans conséquences sur l'endettement des ménages.

L'emploi francilien en repli plus tardif

Après un ralentissement de la progression de l'emploi salarié francilien tout au long de 2008, les premiers mois de 2009 ont marqué le début d'une baisse : celle-ci s'est élevée à 1,3 % sur un semestre et à 1,0 % en glissement annuel. La région Île-de-France a malgré tout été moins affectée que le reste de la France, qui a connu un retournement plus précoce (- 1,7 % sur le premier semestre 2009 et - 2,3 % sur un an). C'est une nouvelle fois le secteur industriel francilien qui a contribué le plus à cette dégradation du niveau de l'emploi (- 3,8 % sur un an) alors que la construction, malgré des difficultés grandissantes, s'est maintenue en hausse sur un an.

Chômage : une remontée très marquée ces derniers mois

Après une baisse quasiment ininterrompue depuis mi-2005, le taux de chômage francilien a d'abord marqué un temps d'arrêt dès le début de 2008 avant d'entamer une remontée très marquée ces derniers mois. Ainsi, si la hausse est de 1,3 point depuis le point bas du premier trimestre 2008, le taux de chômage francilien a grimpé d'un point en l'espace de six mois seulement, entre le quatrième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009. Il est néanmoins demeuré en deçà du niveau français (9,1 % en juin). A l'échelle départementale, la Seine-Saint-Denis a conservé le taux de chômage le plus élevé au deuxième trimestre 2009, celui-ci franchissant la barre des 10 %. Au contraire, l'Essonne enregistrait toujours le taux de chômage le plus faible (6,2 %).

511 000 demandeurs d'emploi fin août

A la fin du mois d'août 2008, la région Île-de-France comptait 511 000 demandeurs d'emploi de catégorie A¹ inscrits à Pôle emploi, soit une hausse de 22,9 % sur un an. La tendance à la hausse est toutefois restée moins marquée que sur la France entière pour laquelle le nombre de demandeurs d'emploi a passé la barre des 2,6 millions cet été (+ 25,2 % sur un an). Tous demandeurs d'emplois confondus, les huit départements franciliens ont été concernés par cette forte hausse.

¹ Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans aucune activité.

Si, en variation, les augmentations sont restées plus importantes en Grande Couronne (+ 28,7 % pour l'Essonne, + 28,4 % pour la Seine-et-Marne, etc.), les hausses en nombre de demandeurs d'emploi ont été les plus conséquentes là où le chômage était déjà très élevé (+ 18 600 à Paris et + 13 200 en Seine-Saint-Denis).

Création d'entreprises : l'effet auto-entrepreneuriat

Au premier semestre 2009, près de 61 000 entreprises ont été créées en Île-de-France, soit 53 % et 61 % de plus qu'au premier et au second semestre 2008. L'instauration du statut de l'auto-entrepreneur au 1^{er} janvier 2009 a très fortement influencé cette variation, d'autant plus que l'engouement pour ce type de création a même été plus important au deuxième qu'au premier trimestre. Ce succès cache malgré tout un recul réel des créations d'entreprises « classiques ».

Accélération du ralentissement de l'immobilier de bureau

Après 880 700 m² sur l'ensemble du premier semestre 2009, la demande placée de bureaux en Île-de-France s'est établie à 346 500 m² au troisième trimestre, soit une baisse de plus de 52 % en glissement annuel.

35 000 dossiers de surendettement

Les dépôts de dossiers de surendettement sont en progression sensible. Fin 2009 ils devraient dépasser les 35 000 pour Île-de-France, soit une hausse de 18% au cours des douze derniers mois. Cette évolution inquiétante semble irréversible dans l'environnement social actuel : la maladie, le chômage, la séparation, étant des facteurs de surendettement difficiles, voire impossible à neutraliser. Les pouvoirs publics se sont attaqués à l'une des causes du surendettement : le crédit renouvelable mais jusqu'à présent peu de mesures concrètes et appropriées ont été prises. En attribuant le crédit sans vérifier la solvabilité du demandeur à des taux très élevés et sans se soucier du nécessaire équilibre à trouver dans les remboursements entre la part du capital et la part des intérêts, les organismes financiers fragilisent davantage une population souvent en difficultés. Le CESR appelle à une réforme sérieuse et urgente de la réglementation du crédit renouvelable.

Tourisme : hôtellerie et trafic aérien en baisse

Après avoir enregistré des taux d'occupation en augmentation constante en 2006, en 2007 puis au début de 2008, l'hôtellerie francilienne affiche des résultats à la baisse depuis juin 2008. Ainsi, sur les huit premiers mois de l'année 2009, les taux d'occupation ont systématiquement été inférieurs d'au moins 4 points à ceux des mêmes mois de 2008. Si la forte chute du trafic passager dans les Aéroports de Paris, enregistrée fin 2008 semble aujourd'hui contenue, le trafic est cependant resté bien en deçà des niveaux d'avant-crise tout au long du premier semestre 2009.

« La situation de l'emploi et de la conjoncture économique en Île-de-France au premier semestre 2009 », communication préparée par François Millereux au nom de la commission de l'Emploi et du Développement économique du CESR Île-de-France, réalisée à partir des travaux préparés par Michaël Le Priol du Centre Régional d'Observation du Commerce de l'Industrie et des Services de la CCIP

Renseignements complémentaires :

Conseil économique et social régional Île-de-France

Jean Tilloy, responsable des relations presse

Tél. : 01 53 85 66 18 / Portable : 06 63 12 85 10 / Courriel : jean.tilloy@iledefrance.fr

Naïma Ait-Addioine, secrétariat du Service de presse

Tél. : 01 53 85 66 25 - naima.ait-addioine@iledefrance.fr